

**ISS**

**La CGT ISS : Présente à vos côtés**

**Informations des élus CSE ISS aux salariés**

**Une PRIME de 3 000 euros pour tous !**

 Les travailleurs de PSA ont appris qu’ils allaient percevoir une prime de 3 000 euros brut soit 2 709 euros net pour 100 % de présence, au titre de l’année 2020, suite aux résultats de l’entreprise PSA.

Et les Salariés des Entreprises Extérieures ?

Comme en sont également exclus les intérimaires qui travaillent pour le groupe PSA, et qui ont pourtant participé à la création des 2,2 milliards de profits de cette entreprise, les travailleurs des entreprises Extérieures comme ISS par exemple, en sont totalement exclus.

Pourtant au même titre que les intérimaires qui devraient y avoir droit, nous devrions, nous aussi, percevoir cette prime. Qui est-ce qui nettoie les cabines de peinture, et sans qui, pas une caisse peinte ne pourrait sortir des chaînes de fabrication. Alors nous estimons avoir droit, nous aussi, à une part du gâteau.

![C:\Users\Netsoluce\Pictures\Saved Pictures\1572058704.2[1].jpg]()

Nous ne demandons pas la lune, nous demandons d’être traité à égalité avec nos camarades de PSA et nous exigeons la même prime qu’eux !

**ET NOS SALAIRES ?**

 Les salaires chez les sous-traitants sont très peu revalorisés, et si une prime annuelle c’est bien, ce qui nous fait vivre tous les mois, c’est bien notre salaire de base.

Comme la CGT PSA le revendique pour les travailleurs de leur entreprise, suite à un sondage grandeur nature qu’ils avaient fait dans l’entreprise, nous CGT ISS, revendiquons aussi une augmentation uniforme du salaire mensuel de base de 400 euros net pour tous !

Renouvellement de contrat : seule notre mobilisation nous protégera

En décembre 2021 le renouvellement de contrat avec PSA sera à nouveau dans la balance. Et comme à chaque renouvellement de contrat on s’attend à ce qu’ISS baisse encore ses tarifs pour s’aligner face à la concurrence, tout en présentant la note aux travailleurs. Nous ne sommes pas d’accord avec ce chantage qui s’exerce sur nous tous les 3 ans. C’est à chaque fois un prétexte pour revenir sur nos conditions de travail, notre rémunération ou nos acquis sociaux. Cette crainte de remise en cause est aussi alimentée par les 10 suppressions d’emplois sur 17 qui se font actuellement sur Mulhouse avec des ruptures conventionnelles.

![C:\Users\Netsoluce\Pictures\lutte[1].jpg]()

**Pour nos salaires, pour la prime comme pour nos acquis sociaux seule la lutte et nos mobilisations pourront nous permettre de faire face aux mauvais coups de la direction.**

**Pénibilité ? Parlons-en !**

Suite aux courriers que nous avons envoyé à la direction pour demander des explications au sujet des points de pénibilité, une personne de la direction de chez ISS va venir pour nous parler de la pénibilité au travail, et des points que l’on peut acquérir au cours de notre vie professionnelle pour partir en retraite de façon anticipée. Sur Sochaux cette question nous parle tout particulièrement car l’âge moyen des effectifs est très élevé.

![C:\Users\Netsoluce\Pictures\502penibilite[1].png]()

Mais ne nous faisons pas de fausses joies à l’avance, l’objectif sera de poser toutes les questions pour savoir ce à quoi nous avons droit.

**Les élus CGT poseront l’ensemble des problèmes posés dans ce tract à la direction d’ISS à la prochaine réunion du CSE le jeudi 25 mars**

Vos Délégués CGT ISS

DJEMEL TAKTILOU

06.67.75.43.05 Mail : *taktiloudjemel@gmail.com*

ALI BECHTELLAH

06.46.40.20.87 Mail : bechtellah.ali@sfr.fr

CGT du Site de Sochaux : PEUGEOT, VIGS, STPI, ISS, SIEDOUBS 🕾 : 03 81 31 29 77

Mail : cgtpsa.sochaux@laposte.net Site internet : http://psasochaux.reference-syndicale.fr